RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 09024
Numéro SIREN : 453 473 159
Nom ou dénomination : PROXIAD ILE DE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2019 sous le numéro de dépôt 73013

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 24-07-2019

N° DE DEPOT : 073013

N° GESTION : 2004B09024

N° SIREN : 453473159

DENOMINATION : PROXIAD ILE DE FRANCE

ADRESSE : 47 rue de Ponthieu 75008 Paris

MILLESIME : 2018

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

ProxiAD Ile-de-France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ProxiAD Ile-de-France S.A.S.
47 rue de Ponthieu - 75008 Paris
Ce rapport contient 26 pages
Référence : XN-219-023

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

ProxiAD Ile-de-France S.A.S.

Siège social : 47 rue de Ponthieu - 75008 Paris
Capital social : €.38 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique de la société ProxiAD Ile-de-France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ProxiAD Ile-de-France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6820Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 juin 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Xavier Niffle
Associé

Proxiad

2018

COMPTES ANNUELS
SAS PROXIAD IDF
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

I. BILAN AU 31/12/2018

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	18 435	12 524	5 911	6 710
Fonds commercial	3 595 640		3 595 640	3 595 640
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	358 866	152 151	206 715	193 839
Immobilisations en cours	17 212		17 212	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	325 396		325 396	201 111
ACTIF IMMOBILISE	**4 315 549**	**164 675**	**4 150 874**	**3 997 300**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 908		1 908	1 908
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 861 146		4 861 146	3 654 594
Autres créances	2 584 455		2 584 455	1 969 823
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	312 195		312 195	92 729
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	103 130		103 130	58 226
ACTIF CIRCULANT	**7 862 835**		**7 862 835**	**5 777 280**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 178 384	164 675	12 013 709	9 774 581

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé :)	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	2 887 482	2 713 902
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**358 776**	**173 581**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**3 288 058**	**2 929 282**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	56 307	56 307
Provisions pour charges		
PROVISIONS	56 307	56 307
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29	
Emprunts et dettes financiéres divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 757 127	3 736 791
Dettes fiscales et sociales	3 292 414	2 600 959
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	612 617	431 707
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	7 155	19 535
DETTES	**8 669 344**	**6 788 991**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 013 709	9 774 581

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

Rubriques	Exercice 2018 France	Exercice 2018 Exportation	Exercice 2018 Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	22 984 430	674 107	23 658 537	18 205 823
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**22 984 430**	674 107	**23 658 537**	**18 205 823**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 000	8 496
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			16 332	125 063
Autres produits			32	13
PRODUITS D'EXPLOITATION			**23 675 900**	**18 339 395**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			9 622 339	8 390 869
Impôts, taxes et versements assimilés			685 396	366 029
Salaires et traitements			8 343 109	6 066 750
Charges sociales			3 640 958	2 593 182
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 821	37 573
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 113 135	862 833
CHARGES D'EXPLOITATION			**23 457 758**	**18 317 237**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**218 142**	**22 158**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			18 021	19 816
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			18 021	19 816
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**-18 021**	**-19 816**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**200 121**	**2 342**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			19 745	57 857
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			19 431	57 857
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			314	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-19 745**	**-57 857**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-178 400	-229 096
TOTAL DES PRODUITS			**23 675 900**	**18 339 395**
TOTAL DES CHARGES			**23 317 124**	**18 165 814**
BENEFICE OU PERTE			**358 776**	**173 581**

III. ANNEXE

1PREAMBULE 6

2EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 7

3REGLES ET METHODES COMPTABLES 8

3.1 IMMOBILISATIONS 8
3.2 CREANCES ET DETTES 9
3.3 CHIFFRE D'AFFAIRES 9
3.4 CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI 9
3.5 PROVISIONS POUR RISQUES 9
3.6 CHANGEMENT DE METHODE ET D'EVALUATION 10

4FAITS MARQUANTS 10

5INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF 11

5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES 11
5.1.1 Tableau des acquisitians et des cessians de l'exercice 11
5.1.2 Tableau des amartissements 12
5.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES 12
5.3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES 13
5.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES 14
5.5 PRODUITS A RECEVOIR 14
5.6 COMPTES DE REGULARISATION 15
5.6.1 Charges canstatées d'avance 15

6INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF 15

6.1 CAPITAUX PROPRES 15
6.2 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES 16
6.3 CHARGES A PAYER 17
6.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 17

7INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 17

7.1 VENTILATION OU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES 17
7.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 18
7.3 REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 18
7.4 RESULTAT FINANCIER 18
7.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL 19
7.6 IMPOT SUR LES BENEFICES 19

8INFORMATIONS DIVERSES 19

8.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE 19
8.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE 20
8.3 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION 20
8.4 ENGAGEMENTS FINANCIERS 20
8.4.1 Engagements reçus 20
8.4.2 Engagements dannés 20
8.5 AUTRES INFORMATIONS 21
8.5.1 Droit individuel à la farmation 21

1 PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 013 708 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 358 776 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2019 par les dirigeants.

Les comptes de la société font l'objet d'une consolidation au niveau de la société PROXIAD PARTICIPATIONS SAS.

La société Proxiad Ile de France dont le siège est situé au 47 rue de Ponthieu – 75008 Paris (SIREN : 789650033) établis des états financiers consolidés incluant sa filiale Proxiad Ile de France. La copie de ces états financiers consolidés sera disponible au siège social de Proxiad Participations.

Depuis le 01/01/2013, la société PROXIAD ILE DE FRANCE fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société PROXIAD PARTICIPATIONS.

Les caractéristiques de ce régime sont les suivantes :
- La charge d'impôt sur la société PROXIAD FRANCE est comptabilisée comme en l'absence d'intégration fiscale.
- L'impôt sur les sociétés qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration fiscale serait nul compte tenu des déficits antérieurs.
- L'économie d'impôt qui résulte de l'application de ce régime de fiscalité de groupe est en principe définitivement acquise à la société mère. Néanmoins, les économies d'impôts liées à l'utilisation des déficits des sociétés membres du groupe ne seront que provisoires puisque la filiale concernée pourra toujours les utiliser à son niveau.

Au 31/12/2018, les déficits reportables Proxiad Ile de France s'élèvent à 2 091 197 Eur.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE l'EXERCICE

NEANT

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément au réglement ANC n°2014-03 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1 *Immobilisations*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Conformément aux normes CRC 2002-10 et CRC 2004-06, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée selon la méthode de reclassement des valeurs nettes comptables, avec approche par composants significatifs, selon la méthode prospective.

Les plans d'amortissements des immobilisations ont été établis suivant la durée prévue d'utilisation des biens, à savoir :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation
Logiciel	1 an en Linéaire
Installations et agencements	5 ans en Linéaire
Mobilier et Matériel de bureau	8 ans en Linéaire
Matériel Informatique	3 ans en Linéaire

Fonds commercial
En application des dispositions relatives au règlement CRC 2004-01 le mali issu de la transmission universelle de patrimoine de la société Syntonia dans la société Proxiad Ile de France a été affecté en actif incorporel en totalité pour 3 595 640 €.

Le Fonds commercial est évalué à la clôture de l'exercice à la valeur d'usage indéterminée en retenant les critères appropriés au fond commercial concernée soit un multiple EBITDA pour une durée de vie indéterminée.

Suite à la transposition, au 1er janvier 2012 de la directive comptable européenne sur les actifs (2013/34/UE) et à la publication du Règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, une analyse relative aux malis techniques a été effectuée.
L'analyse réalisée sur le mali technique a conduit à conserver la comptabilisation en immobilisations incorporelles

3.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

3.3 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est comptabilisé sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et est constitué de la facturation (émise ou à établir) de prestations.
Le chiffre d'affaire issu de contrats en régie est égal au temps passé multiplié par un taux horaire ou journalier.

3.4 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel comme cela est prévu dans les dispositions légales.

Les CICE des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 n'ont pas pu être imputés car le groupe d'intégration fiscale n'était pas redevable de l'Impôt sur les Sociétés. Il sera remboursé par l'Administration Fiscale à l'expiration du délai de 3 ans.

Les CICE de 2013 et 2014 ont été remboursés en 2018 par le Service des Impôt auprès de la BPI qui avait nous avait accordé le financement.

Ce CICE a pour objet de financer la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissements, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de constitution du fonds de roulement.
Il ne pourra ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des dirigeants.

3.5 Provisions pour risques

Des provisions sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie équivalente.

L'estimation des provisions correspond à la sortie des ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour litige prud'homal	56 307			56 307
TOTAL	56 307	0	0	56 307

4 FAITS MARQUANTS

Néant

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

5.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

5.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	3 610 020	4 055			3 614 075
Total 1 Incorporelles	**3 610 020**	**4 055**	**0**	**0**	**3 614 075**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..					
Installations générales et agencements	132 308	24 656			156 964
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	209 008	36 500		43 606	201 902
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**341 316**	**61 156**	**0**	**43 606**	**358 866**
Immobilisations corporelles en cours (1)		17 212			17 212
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**17 212**	**0**	**0**	**17 212**
Acomptes					
TOTAL	**3 951 336**	**65 440**	**0**	**43 606**	**3 990 153**

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

5.1.2 *Tableau des amortissements*

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	7 670	4 854		12 524
Total 1	**7 670**	**4 854**	**0**	**12 524**
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	22 243	17 823		40 066
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	125 233	30 144	43 293	112 085
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**147 476**	**47 967**	**43 293**	**152 151**
TOTAL	**155 146**	**52 821**	**43 293**	**164 675**

5.2 *Immobilisations financières*

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	201 111	135 154	10 869	325 396		325 396
TOTAL	**201 111**	**289154**	**10 869**	**325 396**	**0**	**325 396**

5.3 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 7 874 128 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**325 396**	**245 075**	**80 321**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	325 396	245 075	80 321
ACTIF CIRCULANT :	**7 548 732**	**7 548 732**	**0**
Clients	4 861 146	4 861 146	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	8 082	8 082	
Etat : impôts et taxes diverses	763 814	763 814	
Groupe et associés	1 773 881	1 773 881	
Débiteurs divers	38 679	38 679	
Charges constatées d'avance	103 130	103 130	
TOTAL	**7 874 128**	**7 549 052806**	**80 321**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Dont 1 769 271 Eur au titre du compte courant d'intégration fiscale avec la société PROXIAD PARTICIPATIONS.

5.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	4 861 146		4 861 146	3 654 594
Autres créances	2 584 455		2 584 455	1 969 823
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	7 445 601	0	7 445 601	5 624 417

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2018	2017
Clients sociétés affiliées consolidées France	190 584	14 650
Clients sociétés mères et Divers	2 681 164	1 938 702
Clients sociétés affiliées consolidées	278 426	32 680
Clients factures à établir Groupe		
TOTAL	3 150 174	1 986 032

5.5 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Immobilisations Financières		
Clients et comptes rattachés	180 874	138 672
Autres Créances		
Disponibilités		
TOTAL	180 874	138 672

5.6 Comptes de régularisation

5.6.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 103 130 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Charges d'exploitation	103 130	58 226
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	103 130	58 226

6 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

6.1 Capitaux propres

Mouvements des titres	Nombre	Val, nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	38 000	1	38 000
Titres en fin d'exercice	**38 000**	**1**	**38 000**

Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les comptes de l'exercice 2017 ont fait apparaître un résultat de 173 580 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté au compte Report à nouveau créditeur.

	Au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2018
Capital social	38 000			56 307
Réserve Légale	3 800			3 800
Report à Nouveau Créditeur	2 713 902	173 580		2 887 482
Résultat	173 581	358 776	173 580	358 776
TOTAL	2 929 2828 421	532 356	173 580	3 288 058

6.2 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	29	29		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financiéres divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 757 127	4 757 127		
Personnel et comptes rattachés	602 451	602 451		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 205 691	1 205 691		
Etat et autres collectivités publiques :	245 688	245 688		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 179 245	1 179 245		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	59 339	59 339		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	282 490	282 490		
Autres dettes	330 127	330 127		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	7 155	7 155		
TOTAL	**7 220 792342**	**8 669 342**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Dont 282 490 Eur au titre du compte courant avec Proxiad Participations

6.3 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 862	439 789
Dettes fiscales et sociales	1 080 772	850 387
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**1 760 634**	**1 290 176**

6.4 Produits constatés d'avance

Le montant s'élève à 7 155 Eur au 31/12/2018. Les produits constatés d'avance correspondent aux facturations clients émises par avance sur les prestations au forfait.

7 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

7.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	22 984 430	674 107	23 658 537	18 205 823
Chiffre d'affaires	**22 984 430**	**674 107**	**23 658 537**	**18 205 823**
%	97,15 %	2,85 %	100,00 %	

7.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	1 000	8 496
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	16 363	125 075
TOTAL	**17 3617 363**	**133 571**

7.3 Rémunération du Commissaire aux comptes

Le montant comptabilisé sur l'exercice au titre des honoraires de KPMG s'élève à 10.448 Eur.

7.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -18 021 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**18 021**	**19 816**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	18 021	19 816
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-18 021**	**-19 816**

7.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -19 745 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**19 745**	**57 857**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 431	57 857
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	314	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-19 745**	**-57 857**

7.6 Impôt sur les bénéfices

La société PROXIAD IDF est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société PROXIAD PARTICIPATIONS .

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Niveau de Résultat	2018	Taux	Impôt
Résultat courant	200 121	33,1/3 %	- 178 400
Résultat exceptionnel	- 19 744	33,1/3 %	
Crédit impôt Famille	9 000		
Crédit impôt recherche	169 400		
TOTAL	**358 776**		**- 178 400**

8 INFORMATIONS DIVERSES

8.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	192
Agents de maîtrise, techniciens et employés	6
TOTAL	**198**

8.2 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS PROXIAD PARTICIPATIONS 47 Rue de Ponthieu 75008 PARIS 8E - FRANCE.

8.3 Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

8.4 Engagements financiers

8.4.1 Engagements reçus

Néant

8.4.2 Engagements donnés

Nantissement des titres Proxiad Ile de France au profit de Proxiad Participations.

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie				
Liés aux locations				
Liés aux départs à la retraite	6 574	6 574		
Liés aux prestations Bulgarie	706 881	706 881		
	713 455	**713 455**	**0**	**0**

Provision pour départ à la retraite

L'évaluation des engagements de départ a été réalisée en interne à partir d'un logiciel de calcul des indemnités de départ à la retraite.

Sur une base actuarielle chargée les engagements s'élèvent à 6 574 Euros au 31 décembre 2018. L'engagement s'élevait à 5 117 Euros à la fin de l'exercice précédent.
Ce montant n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux.
Pour cette évaluation, nous avons retenu les hypothèses suivantes :
Application du calcul selon les modalités prévues par la convention collective SYNTEC
Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
Taux d'actualisation de 1.57% avec une hypothèse de rotation des effectifs de 20%.

Caution Proxiad Bulgaria

En date du 3 novembre 2012, la société PROXIAD ILE DE FRANCE s'est porté caution de Proxiad Bulgaria au titre du paiement de toutes pénalités et dommages-intérêts qui pourraient être dus par Proxiad Bulgaria à Boursorama en application du contrat d'exécution et pour le paiement desquels Proxiad Bulgaria se montrerait défaillante.

Cette caution est plafonnée au chiffre d'affaires facturé par Proxiad Bulgaria à Boursorama, soit 706 881€ pour l'année 2012.

8.5 AUTRES INFORMATIONS

8.5.1 Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 seront utilisables en CPF jusqu'au 01/01/2021. Pour information, au 31/12/2014 les droits acquis s'élevaient à 1 463 heures.

Proxiad Ile de France
Société par actions simplifiée
au capital de EUR 38.000
Siége social : 47 rue de Ponthieu - 75008 Paris
453 473 159 RCS Paris

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 27 juin à 11 heures,

La soussignée,

La société ProxiAD Participations, société par actions simplifiée, au capital social de EUR 7.800.000, dont le siége social est situé au 47 rue de Ponthieu, 75008, Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 789.650.033 et représentée par Monsieur Stéphane Levy (l' « **Associé Unique** ») et propriétaire de l'intégralité des actions de la Société, a été appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ---
- Affectation du résultat ;
- ---
- Pouvoir en vue des formalités.

l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

Deuxième décision

L'Associé Unique, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2018, d'un montant de EUR 358.776 en totalité au compte Report à nouveau qui serait ainsi porté de EUR 2.887.482 à EUR 3.246.258.

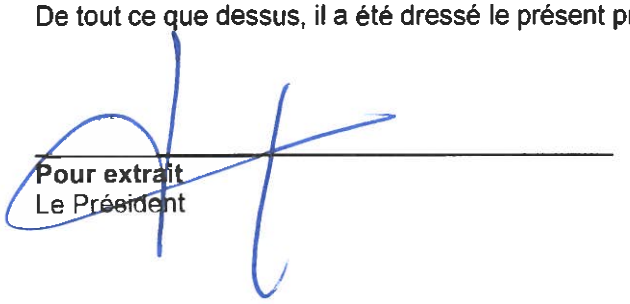
L'Associé Unique rappelle, conformément à la loi, que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à l'abattement de 40% sont les suivants :

Exercice clos le	Distribution éligible à l'abattement	Distribution non éligible à l'abattement
31.12.2017	Néant	Néant
31.12.2016	Néant	Néant
31.12.2015	Néant	Néant

Sixième décision

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



Pour extrait
Le Président